

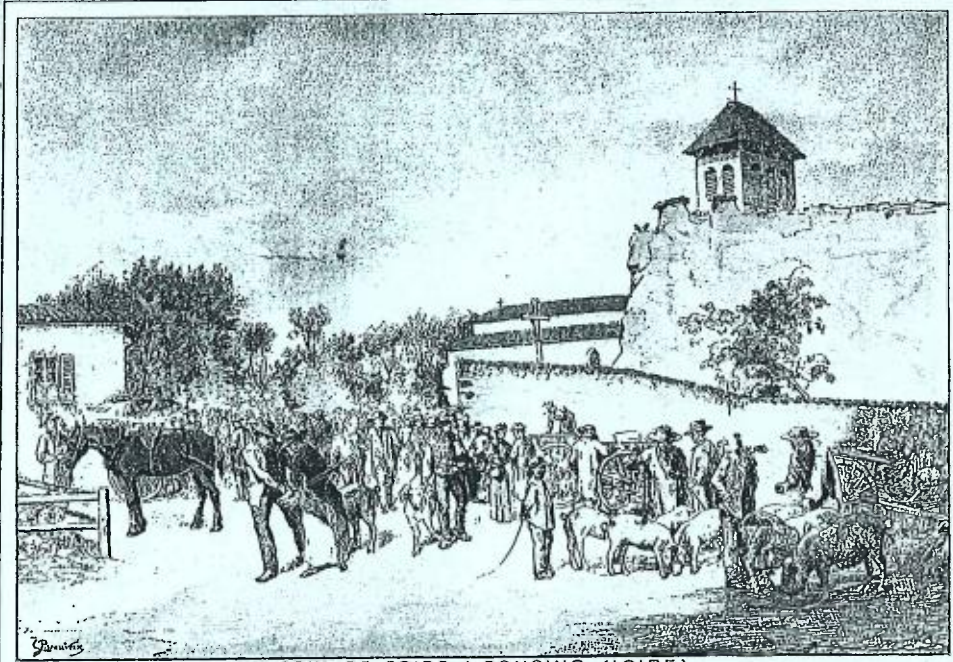
# L'ECHO DU LIGNON

Supplément au MÉMORIAL DE LA LOIRE du 1<sup>er</sup> Janvier 1894

## MÉMORIAL DE LA LOIRE

1894 JANVIER	FÉVRIER	MARS
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	12	12
13	13	13
14	14	14
15	15	15
16	16	16
17	17	17
18	18	18
19	19	19
20	20	20
21	21	21
22	22	22
23	23	23
24	24	24
25	25	25
26	26	26
27	27	27
28	28	28
29	29	29
30	30	30
31	31	31

1894 JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	12	12
13	13	13
14	14	14
15	15	15
16	16	16
17	17	17
18	18	18
19	19	19
20	20	20
21	21	21
22	22	22
23	23	23
24	24	24
25	25	25
26	26	26
27	27	27
28	28	28
29	29	29
30	30	30
31	31	31

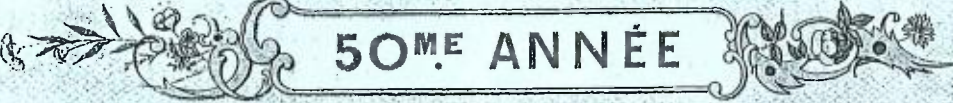


UN COIN DE FOIRE A PONCINS, (LOIRE)



1894 AVRIL	MAI	JUIN 1894
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	12	12
13	13	13
14	14	14
15	15	15
16	16	16
17	17	17
18	18	18
19	19	19
20	20	20
21	21	21
22	22	22
23	23	23
24	24	24
25	25	25
26	26	26
27	27	27
28	28	28
29	29	29
30	30	30
31	31	31

1894 OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE 1894
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	12	12
13	13	13
14	14	14
15	15	15
16	16	16
17	17	17
18	18	18
19	19	19
20	20	20
21	21	21
22	22	22
23	23	23
24	24	24
25	25	25
26	26	26
27	27	27
28	28	28
29	29	29
30	30	30
31	31	31



# BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 1994 N° 10

ÉDITION IMP. THÉOUER & C<sup>o</sup>



## MEMENTO PRATIQUE

POMPIERS	18 (standard St-Etienne)
GENDARMERIE	17 OU 77 27 07 80
E.D.F URGENCES - DEPANNAGE	77 27 07 20
E.D.F. RENSEIGNEMENTS	77 27 43 50
CISE	77 65 40 33
ECOLE	77 27 83 48
<b>MEDECINS A FEURS</b>	
Docteur Jacques MOULARD	77 27 51 65
Docteur Françoise WILHELM NENOT	77 27 00 34
Docteur Jean Luc BRUNET	77 27 02 94
Docteur Jacques PETIT )	
Docteur Jean Paul JURINE )	77 26 05 17
Docteur Sylvie FAIVRE )	
Docteur Christine COQUELET )	77 27 04 80
Docteur Jean Pierre SOCIAS	77 27 05 33
Docteur Laure GAUTHIER LAMBERT	77 27 05 50
Docteur Philippe PEYRARD	77 27 02 98
STANDARD DOCTEURS DE GARDE	77 27 02 02
CENTRE HOSPITALIER DE FEURS	Standard 77 27 54 54 Urgences 77 27 52 00
Monsieur le Maire	77 27 82 80
Monsieur le Premier Adjoint	77 27 84 10
Mairie de Poncins	Téléphone 77 27 80 09 Télécopie 77 27 86 94

### Heures d'ouverture de la Mairie :

- Lundi et Jeudi	de 15 H à 17 H
- Mardi	de 15 H à 18 H
- Vendredi	de 15 H à 19 H

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'occasion de l'année 1994, j'ai le plaisir de vous présenter mes voeux les plus chaleureux, de santé de bonheur pour vous et vos proches. J'aurai une pensée particulière pour ceux qui souffrent physiquement, moralement, ceux qui sont dans la solitude, ceux qui ont perdu un être cher.

Les voeux sont l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée avant d'évoquer les projets 94.

En 1993 divers travaux ont été réalisés :

Construction du Local Boules

Agrandissement du cimetière et réfection du mur du cimetière actuel.

La Commune a organisé ou participé à de nombreuses manifestations :

Dimanche 3 janvier	: voeux de la Municipalité
Mercredi 10 mars	: pose de la plaque E.D.F.: qualité village à l'Ecole
Samedi 3 avril	: visite de Mr le Sous-Préfet
Dimanche 6 juin	: Fête des mères
Samedi 26 juin	: départ à la retraite de Mme Dupuy
Mercredi 30 juin	: voyage des Anciens à Renaison et Ambierle
Mercredi 14 juillet	: lâcher de ballonnets
Samedi 11 septembre	: journée de l'Ombre Forézien
Mercredi 3 novembre	: passage de la Commune sur RFM
Dimanche 19 décembre	: goûter des Anciens

Participation de la Commune :

- à la Foire, à la Fête
- aux diverses commémorations : 19 mars 1962, 8 mai 45, 11 novembre 18

Par ailleurs, le Conseil Municipal a travaillé sur les dossiers suivants :

Assainissement du hameau de Vizézy : étude du réseau et présentation du nouveau projet.

Participation au projet d'intercommunalité avec les communes de Feurs et de ses environs : Feurs en Forez.

Elaboration de la Carte Communale fixant les règles d'urbanisme à Poncins pour une durée de 4 ans.

Réalisation des bulletins municipaux.

Fleurissement : la Commune s'est classée 8e au Concours départemental, et 20e sur 28 au Concours du SICMMAT.

Les projets pour 1994 sont les suivants :

Voirie communale (Chemin de la Roche)

Ponceau sur le chemin de Goincet à la Sciolet

Réalisation de l'assainissement au hameau de Vizézy

Rénovation de la Cantine

Réfection du toit de la Sacristie

Réfection du local ex-Bonamy (local technique)



Ces réalisations, quoique coûteuses, sont nécessaires pour équiper la Commune, pour entretenir notre patrimoine. Nous voudrions faire davantage, mais nos limites sont souvent d'ordre budgétaire.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui oeuvrent directement ou indirectement à la vie de notre commune : les élus (leurs conjoints), le personnel communal, les membres des diverses commissions, les enseignants, les associations, les artisans, les commerçants, la presse et tous ceux qui participent à la vie et à la renommée de Poncins.

Je remercie également les services extérieurs à la Commune : la Sous-Préfecture, le Conseil Général, la Subdivision de l'Équipement de Feurs, la Perception de Feurs, la Gendarmerie, etc...

Je conclurai par ce message : soyons très attentifs à ceux de nos compatriotes qui sont seuls physiquement, moralement ; faisons preuve de générosité en leur accordant un peu de notre temps, c'est de cela dont ils ont le plus besoin !

Le Maire  
Julien Duché



Réception chez Monsieur le Ministre Pascal CLEMENT lors du Congrès des Maires en novembre 1993

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de

REUNION ORDINAIRE DU 22 JANVIER 1993

PONCINS  
42110

Téléphone : 77-27-80-09  
Télécopieur : 77-27-86-94

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr J.DUCHE, Maire,  
1° APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 10.11.92,

2° FIXE, pour l'année 1993, divers prix et redevances à savoir :

- le droit de branchement et de raccordement au réseau d'assainissement à 1 200 F,
- la redevance assainissement à 230 F pour la prime fixe et à 1.05 F le m3 d'eau consommée jusqu'à 70 m3, au dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.
- les prix de vente des concessions et des travaux au cimetière :
- concession perpétuelle 950 F le m2
- concession cinquantenaire 400 F le m2
- creusement d'une fosse et inhumation 550 F
- creusement d'une fosse et exhumation 650 F
- exhumation par corps supplémentaire 130 F
- ouverture de caveau, évacuation d'eau et inhumation 330 F
- location de la salle communale
  - 600 F pour les habitants de la commune
  - 1 100 F pour les personnes extérieures à la commune
  - 200 F pour vin d'honneur
- droits de place des forains à l'occasion de la fête patronale
  - 160 F pour les emplacements inférieurs à 10 ml
  - 220 F pour les emplacements compris entre 10 ml et 15 ml
  - 330 F pour les emplacements de plus de 15 ml
- cartes de tennis
  - carte familiale 200 F
  - carte adulte (plus de 18 ans) 100 F
  - carte jeune (moins de 18 ans) 50 F
  - ticket horaire 10 F

3° APPROUVE l'avant projet sommaire de l'agrandissement du cimetière dont l'estimation des travaux s'élève à 375 012.50 F TTC. Une subvention sera demandée au titre de la D.G.E. 2ème part - exercice 1993.

4° APPROUVE les modalités d'application du Règlement National d'Urbanisme sur le territoire de la commune de PONCINS ET SOLLICITE l'accord de Mr le Préfet de la Loire.



5° FIXE le montant mensuel des indemnités, Maire et Adjoint, pour l'année 1993 à :

- Maire	3 383.12 F
- 1er Adjoint	1 353.26 F
- 2è, 3è, 4è Adjoint	1 127.59 F

6° EST INFORME :

- que le chemin de la Roche n'est pas retenu au programme 1993 du Conseil Général pour la voirie communale et rurale. Une nouvelle demande sera faite en 1994,
- que la demande de subvention départementale pour la construction d'un ponceau sur la VC 12 (Goincet à la Sciolet) sera prise en compte en 1993,
- du résultat du comptage des véhicules sur la VC 1. Une demande de classement de cette voie, en route départementale, sera renouvelée auprès du Conseil Général.

7° PREND CONNAISSANCE :

- d'un courrier de la D.D.E. (service Départemental d'Electricité) concernant la dissimulation des réseaux électriques basse tension dans le bourg. Une étude plus approfondie sera demandée.
- d'un courrier du Centre des Impôts (service du Cadastre) concernant la documentation cadastrale sur microfiches. Des renseignements complémentaires seront demandés,
- d'une opération RENOUEAU-CAMPAGNES,
- d'une opération "Le Relais des Mousquetaires INTERMARCHE,
- d'une lettre de Mr Claude GONZALES concernant un chemin privé aux "Rôtis".
- des différents compte-rendus de réunions et de manifestations.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 26 janvier 1993

Le Maire

J DUCHE

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de

REUNION ORDINAIRE DU 30 MARS 1993

PONCINS

42110

Téléphone : 77-27-80-09

Télécopieur : 77-27-86-94

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de  
Monsieur Julien DUCHE, Maire,

1° APPROUVE le procès verbal de la réunion du 22.01.93,

2° DECIDE de maintenir, en 1993, les taux des quatre taxes qui  
avaient été adoptées en 1992, à savoir :

DESIGNATION des TAXES	TAUX	BASES	PRODUIT CORRESPONDANT
Taxe d'habitation	6.00 %	3 104 000	186 240
Foncier bâti	8.26 %	1 778 000	146 863
Foncier non bâti	29.00 %	491 000	142 390
Taxe professionnelle	11.00 %	1 068 230	117 505
TOTAL			592 998

3° FIXE la redevance des ordures ménagères à :

305 F pour les ménages et résidences secondaires,

180 F pour les personnes seules en résidence principale,

4° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 1993, qui  
s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

- section de fonctionnement 1 547 338 F

- section d'investissement 2 030 505 F

Programmes d'investissement

132 - Frais études Pont du Lignon	40 000 F
16 - Remboursement emprunts (capital)	145 505 F
77 - Terrain Lignon	43 000 F
78 - Mairie	15 000 F
79 - Ecole - Cantine	253 000 F
80 - Voirie Générale	50 000 F
81 - Cimetière	500 000 F
82 - Salle communale	15 000 F
83 - Local boules	40 000 F
87 - Eclairage public	30 000 F
88 - Assainissement	799 000 F
89 - Ponceau Goincet-Sciolet	100 000 F

TOTAL 2 030 505 F

5° ETUDIE les demandes de subventions et VOTE celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations, à savoir :

- Pétanque Poncinoise	1 000 F
- Football-Club	2 200 F
- Conseil Parents d'Elèves	5 500 F
- Ramassage Scolaire	3 300 F
- A. C. P.	1 000 F
- Boule Poncinoise 1000 F Except.1000 F	2 000 F
- Centre anti-cancéreux	300 F
- C.C.A.S.	100 F
- G.V.P.	1 000 F
- Jacky's Club	1 000 F
- Comité de la Foire	300 F
- Comité des Fêtes	300 F
- F.N.A.C.A.	300 F
- A. P. G.	300 F
- Anciens Combattants	300 F
- Fanfare	2 400 F
- Rats musqués	500 F
- Transport marché de Feurs	3 640 F
- Bibliobus	200 F
- Collège Privé Mixte	1 300 F
- Amis de Chanta Gorio	150 F
- Association des Aveugles	110 F
- C.L.D.	1 000 F
- Vie Libre	150 F
- ADHAMA	300 F
- Association Le Colombier	300 F
- A.D.A.P.E.I.	700 F
- Prévention Routière	100 F
- Centre de Formation Mornand	100 F
- AIDES (SIDA)	300 F
- Solidarité BOSNIE	300 F
- Maison Familiale Rurale Montbrison	100 F

6° APPROUVE un devis établi par la D.D.E., concernant la réfection du mur du cimetière, qui s'élève à la somme de 96 066.40 F HT soit T.T.C. 113 934.75 F,

7° APPROUVE un nouveau projet pour l'assainissement de Vizézy, dont le montant s'élève à 1 011 144,50 F, soit 1 199 217.38 F TTC,

8° RENOUELLE le contrat de prêt à usage à Mr Robert CHARRASSIN pour un an,

9° DESIGNÉ : - Mr Bernard FOYATIER délégué du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole,

- Mr Jean-Pierre CHEBANCE, Mme Florence THIOLLIER délégués suppléants à l'Intercommunalité,

10° DECIDE, suite au congé maladie de Mr Maurice VILLE, de recruter Mr Marius DUCHE en Contrat-Emploi-Solidarité (CES),

11° PREND CONNAISSANCE :

- que l'intermunicipalité de boules (CLEPPE, MIZERIEUX, PONCINS) se déroulera, cette année, le 31 juillet 93,

- du versement de la subvention de 1 198.50 F pour le télécopieur,

- d'un courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie concernant l'aménagement de la semaine scolaire (semaine de 4 jours), pour l'année 1993-1994,